Conseil Municipal du 23 Mai 2016
20h30 salle du Conseil Mairie

Ordre du jour

- Approbation du dernier compte rendu
- Information: délégations du maire
- DM voirie
- Information: travaux commune
- Questions diverses

Présents:

Benoit DESENLIS Maire – Patrice DELLA VEDOVE 1er Adjoint - Franck PILATI 2ème Adjoint - Patrice CAZES 3ème Adjoint

Jean BIANCHINI - Jean Luc DELLA VEDOVE - Sandra PERES – Arnaud LAILLE - Chantal GOULU MARTINAT - Virginie GOUTX

Secrétaire de séance : Jean Luc DELLA VEDOVE

Le quorum étant atteint, 10 conseillers sur 10, le conseil municipal peut se réunir et délibérer.

• APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le dernier compte rendu du conseil municipal a été approuvé à l'unanimité

• INFORMATION DELEGATION DE SIGNATURE AU MAIRE

- Validation de la facture de l'entreprise DESBARATS (travaux de pelle mécanique) pour un montant de 1 072,80 €
- Validation de la facture de l'entreprise DPG (point à temps) pour un montant de 5330,40 €
- Validation d'une facture de l'entreprise COLAS Sud Ouest (0/20 pour la purge du chemin de saint pé) pour un montant de 766,08 €
- Validation d'une facture de l'entreprise COLAS Sud Ouest (enrobé à froid pour le chemin de Lartet) pour un montant de 490,32 € (dont la moitié sera facturé à la commune de Préneron – chemin mitoyen)
- Validation de la cotisation au syndicat OSSE AUZOUE GUIROUE pour un montant de 1 583,00 €
- Validation de la cotisation au SICOM Voirie pour un montant de 627,58 €
- Validation de la cotisation au SICTOM de Condom pour un montant de 70,00 €
- Validation de la subvention au budget assainissement pour un montant de 11000,00 €
- Facturation de la location de la salle des fêtes à:
    - BOCQUEL Michel pour 50,00 € (en février)
    - DESENLIS Benoit pour 50,00 € (en mai)
    - GONZALES Rose Marie 50,00 € (en mai)

• Décision Modificative (DM) budget - Voirie

- Suite à la réfection du chemin de Saint Pé (qui n'était pas initialement prévu cette année dans ces conditions-là) que nous réglons directement à l'entreprise COLAS SUD OUEST, sans passer par le SIVU de voirie, pour un montant de 9403,20 €, accompagnés des travaux de pelle et de 0/20 pour les purges, le Maire propose de virer du compte 6554 la somme de 13000,00 € sur le compte 615231

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité la DM ci-dessus.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

• Information : travaux dans la commune

- Point à temps dans la commune sur 4 axes

- Point à temps sur le chemin de LARTET en commun avec la Mairie de Préneron

- Travaux de pelle mécanique au croisement de la D35 / Préneron

- Elagage des arbres route de Tudelle et de lamens

- Installation d’un récupérateur de piles au local des poubelles

- Installation d’une poubelle à l’aire de pique-nique

- Réunion station d'épuration

Le mercredi 11 mai 2016 a eu lieu une réunion à la station d'épuration avec les entreprises SOTRASO et XMGE suite à des problèmes d'étanchéité au niveau de la pousse des roseaux.
En effet, nous constatons que les racines de ceux-ci poussent sous les socles en béton et commencent à se propager en dehors des bassins.
Cela pose plusieurs problèmes :

- Etanchéité et salubrité du bassin
- Pousse des roseaux sous les bâches d'ornement
- Pousse des roseaux sur les terrains d'autrui
- Risque d'envahissement global du terrain

Une étude et des solutions seront proposées prochainement par les entreprises concernées par le problème.

- Premier jet de la pré-étude du lotissement.

A ce jour, l'entreprise de Géomètres Expert XMGE nous propose un schéma pour 7 lots.

Un premier coût est établi. Celui-ci sera affiné dans les prochaines semaines.
Une étude économique réalisée par nous-même en bureau du conseil municipal suivra afin de connaitre la faisabilité du projet.
Notre but étant d'obtenir un prix au m² situé dans le prix marché actuel.

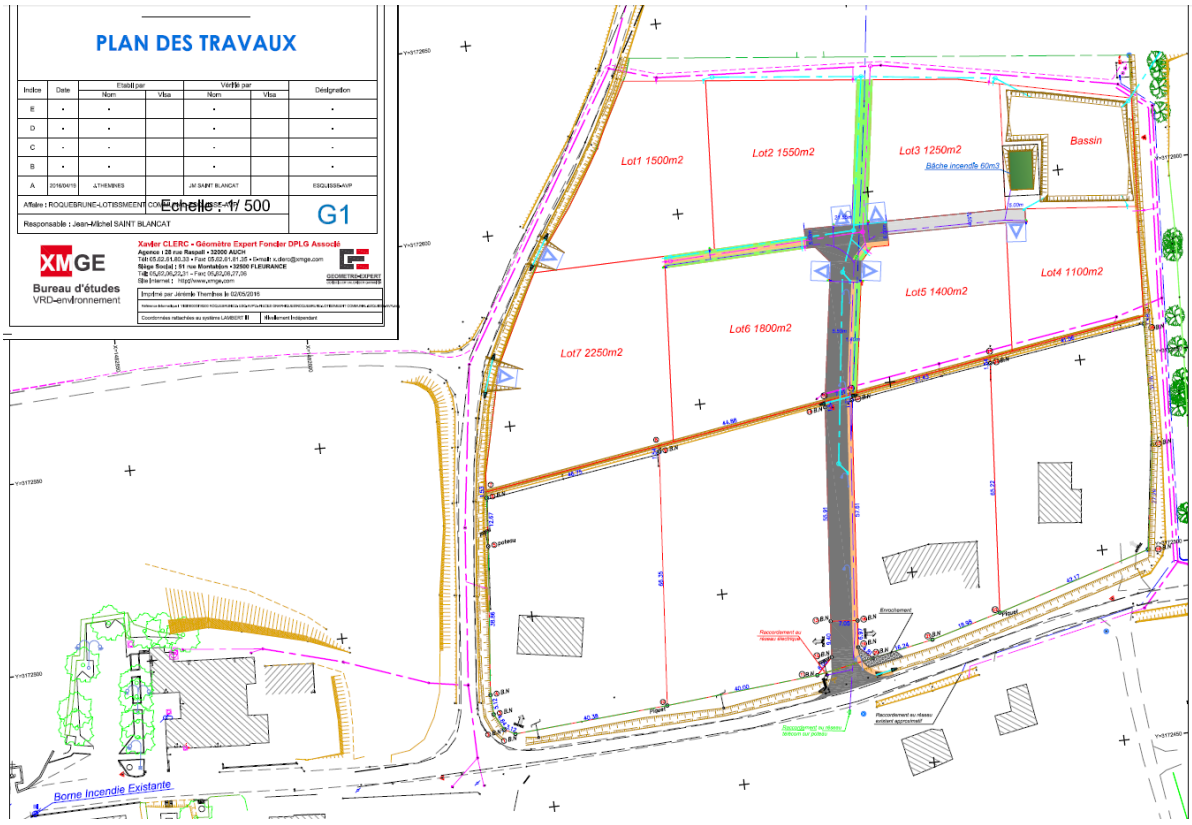

• Questions diverses

- Motion de soutien à la ville de Paris pour l'organisation des jeux olympiques de 2024
- Journée citoyenne point à temps fixée le 4 juin 2016
- Cérémonie Maire honoraire DESENLIS Jean-Claude en présence des élus et des anciens élus est fixées le 2 juillet 2016
- Homologation chapiteau salle des fêtes en cours

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30

Le Maire,

Benoit DESENLIS